

## Honoraires et Prestations

### Transactions :

*Appartements, chalets, terrains, bâtiments, résidence de tourisme, garages...*

**5 % TTC** du prix de vente à la charge du vendeur\* (forfait minimum de 1,800€ TTC pour tous montants net vendeur inférieur 30,000€)

### Locations :

De **5 à 30% HT** du montant du loyer brut, à la charge du locataire

\* Le montant des honoraires est à la charge du vendeur sauf stipulation contraire précisée au mandat

#### **SARL Aravis Holidays**

**Siège Social : 52 Route de Villavit, 74450 Le Grand Bornand**

Capital de 5000 € / Siret : 52916983100029 / APE : 703A / Code TVA intracommunautaire : FR36529169831

Titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce », « Gestion immobilière » et « prestations Touristiques » n°CPI 7401  
2016 000 017 580, délivrée par la Préfecture de Haute Savoie,

Garantie par la SEGAP (63, Avenue de Suffren, 75007 Paris) sous le N° LEGA104515 pour un montant de 35.000 Euros pour les prestations touristiques,  
270.000 Euros pour la gestion et 110.000 Euros pour la transaction.